



HAL
open science

Insertion de la domus au sein d'une trame urbaine

Laurence Brissaud, Jean-Luc Prisset

► **To cite this version:**

Laurence Brissaud, Jean-Luc Prisset. Insertion de la domus au sein d'une trame urbaine: l'exemple de Saint-Romain-en-Gal. La Maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines: Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), 6.1, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, p. 234-244, 1996, Documents d'Archéologie Vauclusienne. hal-04569851

HAL Id: hal-04569851

<https://hal.science/hal-04569851>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

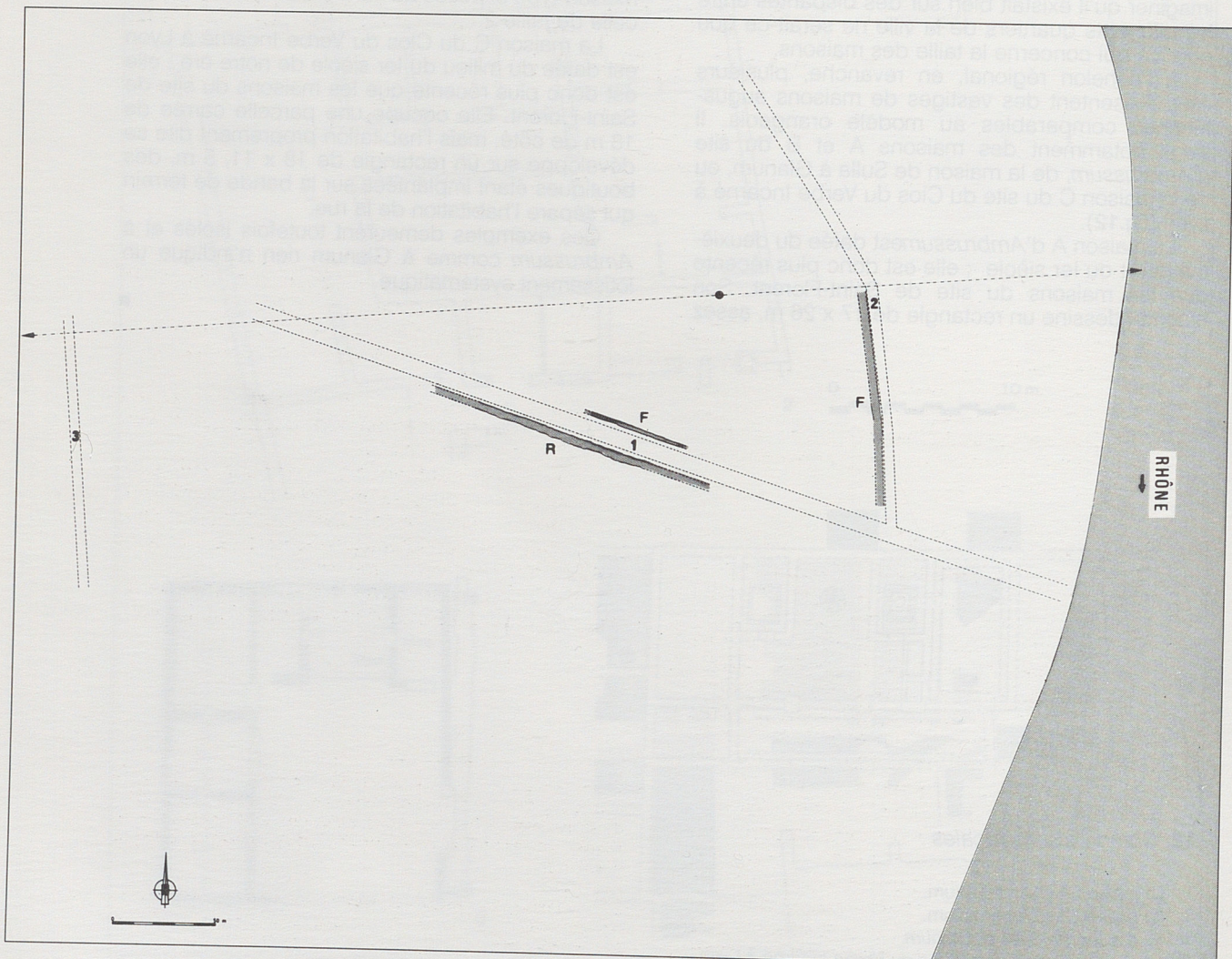
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

1. Le site de Saint-Romain-en-Gal vers 40 av. n.è. :

- | | | |
|--------------|------|---------------------|
| 1. Voie I | ---- | Axe de cadastration |
| 2. Voie III | ● | Borne cadastrale |
| 3. Voie XIII | F | Fossé |
| | R | Ruisseau |



INSERTION DE LA *DOMUS* AU SEIN D'UNE TRAME URBAINE

l'exemple de Saint-Romain-en-Gal

Laurence Brissaud, Jean-Luc Prisset

Les fouilles continues, conduites depuis une quinzaine d'années par l'équipe permanente du site de Saint-Romain-en-Gal, permettent aujourd'hui de replacer les demeures mises au jour dans un contexte évolutif qui couvre l'ensemble du Haut Empire. Il devient possible de préciser la façon dont les nouvelles habitations s'insèrent dans la trame urbaine, permettant ainsi d'entrevoir les tendances d'implantation et d'organisation propres aux différentes époques.

LE POIDS DES ORIGINES

Les découvertes récentes font apparaître le poids des contraintes initiales dans la structure finale du quartier. Aussi est-il nécessaire de les préciser rapidement. Au cours de l'Âge du Fer, une île occupe les parties centrale et est du site, le Rhône se divisant alors en deux bras l'un, principal, à l'est et l'autre, secondaire, à l'ouest. Ces bras se rejoignent au sud de l'emplacement du futur ensemble monumental. L'enfoncement du fleuve dans son cours majeur entraîne ensuite le rattachement de l'île à la rive droite¹. Cette mise hors d'eau favorise dès lors une occupation plus durable des lieux avec une mise en culture possible du terrain. C'est du moins ce que suggère l'apparition, dans les années 40 av. n.è., d'un axe de cadastration signalé par une borne plantée dans le terrain naturel². Cet axe, tout d'abord

simple bornage, apparaîtra aux époques suivantes de manière plus concrète du fait de la construction de murs sur les limites des parcelles.

Les grandes orientations qui vont conformer le quartier semblent en place dès cette époque. Il s'agit (fig. 1) :

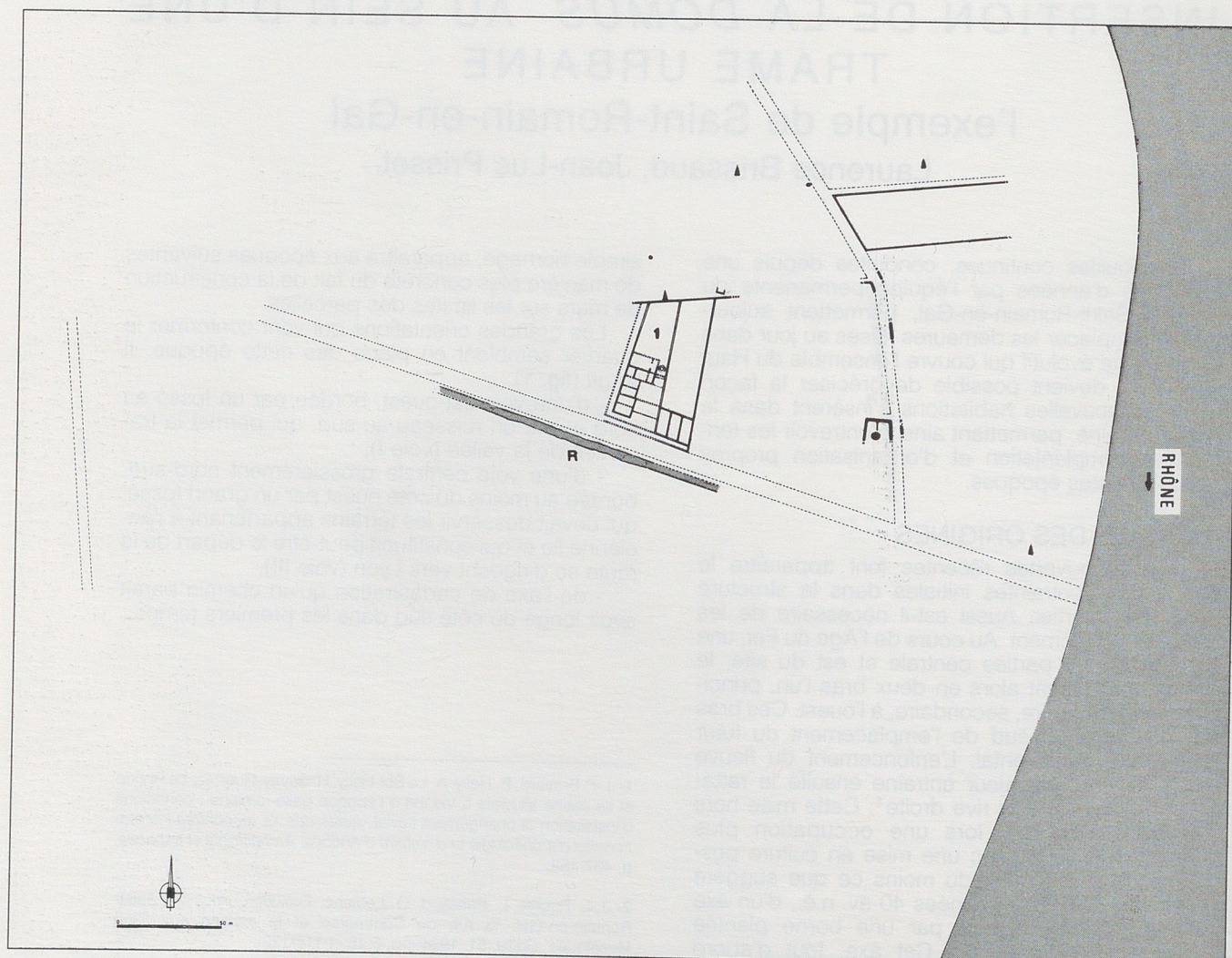
- d'une voie est-ouest, bordée par un fossé au nord et par un ruisseau au sud, qui permet la traversée de la vallée (voie I),
- d'une voie centrale grossièrement nord-sud, bordée au moins du côté ouest par un grand fossé, qui devait desservir les terrains appartenant à l'ancienne île et qui constituait peut-être le départ de la route se dirigeant vers Lyon (voie III),
- de l'axe de cadastration qu'un chemin paraît avoir longé du côté sud dans les premiers temps.

1- J.-P. Bravard, B. Helly, A. Le Bot-Helly, H. Savay-Guerraz, Le Rhône et sa plaine alluviale à Vienne à l'époque gallo-romaine : conditions d'installation et changement fluvial, *Actes des Xe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Archéologie et espaces*, p. 437-452.

2- J.-L. Prisset, L. Brissaud, O. Leblanc, Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal, la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaiques, *Gallia*, 51, 1994, pp. 6-16 et 118-120.

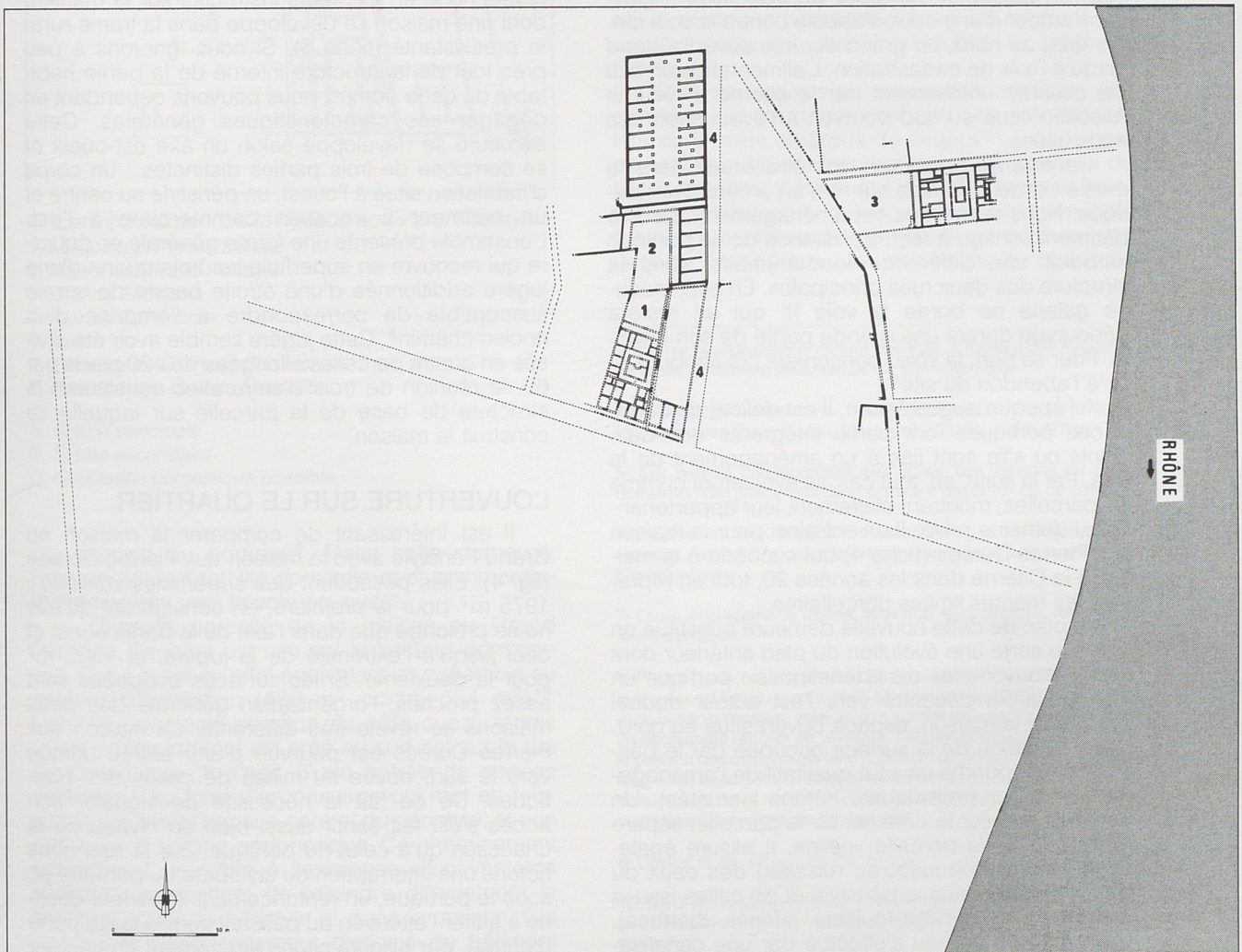
2. Le site de Saint-Romain-en-Gal vers 5 :

- 1. Maison à la Citerne
- Atelier de bronzier
- ▲ Traces d'activité de potiers
- Puits
- R Ruisseau



3. Le site de Saint-Romain-en-Gal vers 50 :

1. Maison aux Pierres Dorées
2. Maison au Grand Péristyle
3. Maison au Vivier
4. Rue du Commerce.



A ces axes assurés, il conviendrait peut-être d'adjoindre une route nord-sud (voie XIII)³, perpendiculaire à l'axe de cadastration, qui marque la limite des terrasses alluviales qui se sont formées au pied des contreforts du Massif Central. Comme pour les autres voies, il pourrait s'agir là d'un axe de circulation primaire participant au maillage élémentaire d'un paysage rural.

Aucune construction n'a pu jusqu'à présent être attribuée à cette époque. Seul du mobilier céramique, issu du comblement du fossé longeant la voie est-ouest, présente un faciès des années 40-30 av. n.è.

Le plus ancien habitat, qui offre un certain luxe, remonte aux années 20-10 av. n.è. Il est implanté le long de la voie est-ouest⁴. Malheureusement, le plan très lacunaire rend l'analyse de son organisation hasardeuse. Cette construction est remplacée au début de notre ère par la maison à la Citerne (fiche 3)⁵ dont les grandes lignes structurelles apparaissent un peu plus clairement (fig. 2). Au sud, un bâtiment, composé de trois ailes organisées autour d'une cour, s'appuie contre la voie tandis que, au nord, un grand espace ouvert s'étend jusqu'à l'axe de cadastration. L'alimentation en eau est assurée uniquement par la citerne et seul le ruisseau situé au sud pourvoit à l'évacuation des eaux usées.

L'entrée de la maison doit être située dans la moitié est de la façade sur rue, en arrière d'un portique. Nous retrouvons cet aménagement dans le bâtiment contigu à l'est. L'existence de ce portique introduit une différence fondamentale dans la structure des deux rues principales. En effet, aucune galerie ne borde la voie III qui en restera dépourvue durant une grande partie de son histoire. Pour sa part, la voie I conservera cet attribut jusqu'à l'abandon du site⁶.

A l'époque augustéenne, il est délicat de savoir si ces portiques font partie intégrante des bâtiments ou s'ils sont liés à un aménagement de la voie. Par la suite, en tout cas, ils évolueront comme les parcelles, montrant clairement leur appartenance au domaine privé. Il en est ainsi pour la maison aux Pierres Dorées (fiche 4) qui succède à la maison à la Citerne dans les années 20, tout en reprenant les mêmes limites parcellaires.

Le plan de cette nouvelle demeure constitue en quelque sorte une évolution du plan antérieur dont nous retrouvons les caractéristiques : portique en façade, jardin décentré vers l'est autour duquel s'organise la maison, espace ouvert situé au nord. L'augmentation de la surface occupée par le bâtiment correspond à un saut qualitatif de l'aménagement intérieur (mosaïques, bétons incrustés). Un *ambitus*, pris sur le côté est de la parcelle, sépare la maison de la parcelle voisine. Il assure également l'évacuation jusqu'au ruisseau des eaux du bassin installé dans le péristyle et de celles issues du secteur de service (cuisine, latrines, thermes). L'alimentation en eau s'effectue par une canalisa-

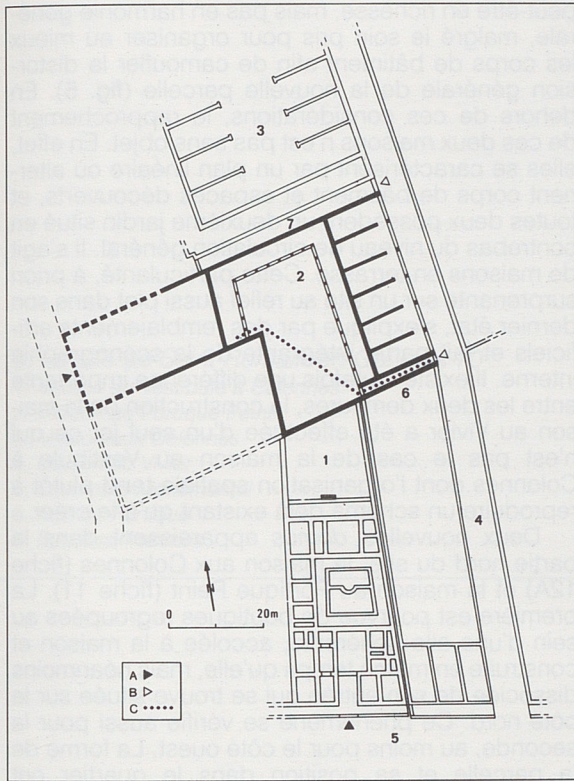
tion en plomb implantée dans le portique sur rue. Quatre boutiques se répartissent de part et d'autre d'une vaste entrée centrée sur la façade.

Intervenant également dans les premières années du règne de Tibère, la création d'une seconde voie nord-sud, que nous appellerons la rue du Commerce, répond à un besoin d'expansion du quartier, à la nécessité de viabiliser de nouveaux terrains situés à l'ouest des parcelles bordant la voie nord-sud. Ce développement met un certain temps à se concrétiser et ce n'est que vers les années 40 que cette nouvelle structuration du quartier apparaît clairement, témoignant de la progression du bâti au détriment des parcelles à vocation plutôt rurale (fig. 3). L'emprise au sol et l'organisation interne des nouvelles demeures qui sont alors en place, maison au Vivier et maison au Grand Péristyle attestent l'existence de rues supplémentaires aussi bien à l'est qu'à l'ouest des axes existant précédemment⁷.

L'exemple de la maison au Grand Péristyle se révèle riche en éléments instructifs sur la manière dont une maison se développe dans la trame rurale préexistante (fiche 5). Si nous ignorons à peu près tout de la structure interne de la partie habitable de cette *domus*, nous pouvons cependant en dégager ses caractéristiques générales. Cette demeure se développe selon un axe est-ouest et se compose de trois parties distinctes : un corps d'habitation situé à l'ouest, un péristyle au centre et un bâtiment à vocation commerciale à l'est. L'ensemble présente une forme générale en équerre qui recouvre en superficie les trois quarts d'une jugère additionnée d'une étroite bande de terrain susceptible de correspondre à l'emprise d'un ancien chemin⁸. Cette jugère semble avoir été divisée en quatre parcelles allongées de 120 pieds par 60, la réunion de trois d'entre elles constituant la structure de base de la parcelle sur laquelle se construit la maison.

L'OUVERTURE SUR LE QUARTIER

Il est intéressant de comparer la maison au Grand Péristyle avec la maison aux Pierres Dorées (fig. 4). Elles possèdent des superficies voisines : 1975 m² pour la première, en considérant qu'elle ne se prolonge que dans l'axe de la partie ouest et ceci jusqu'à l'extrémité de la jugère, et 1305 m² pour la deuxième. Si les surfaces occupées sont assez proches, l'organisation générale des deux maisons se révèle très différente. La maison aux Pierres Dorées est pourvue d'une entrée unique vers le sud, noyée au milieu de celles des boutiques. De ce fait la nécessité de signaler son accès s'est fait sentir aussi bien au niveau de la chaussée qu'à celui du portique. Sur la rue, nous notons une interruption du stylobate du portique et, sous le portique, un renforcement important destiné à attirer l'attention du passant vers la large porte d'entrée, par ailleurs située légèrement en hauteur



4. L'environnement de la maison au Grand Péristyle :

1. Maison aux Pierres Dorées
2. Maison au Grand Péristyle
3. Grands Entrepôts
4. Rue du Commerce
5. Voie I
6. Passage du Bâtiment Commercial
7. Passage des Grands Entrepôts

- A. Entrée principale
- B. Entrée secondaire
- C. Circulation domestique possible.

par rapport au portique⁹. Dans cette demeure, l'ensemble de l'activité domestique et commerciale est tournée vers la voie est-ouest.

Dans la parcelle de la maison au Grand Péristyle, l'accent est mis sur le secteur commercial. Celui-ci est en effet équivalent en superficie au secteur d'habitation (480 m² contre 554 m²)¹⁰. L'entrée principale se situe du côté ouest, tandis qu'un accès indirect est créé au sud-est sur la rue du Commerce. Il s'agit d'une entrée de service aménagée au fond d'un passage qui met en relation la rue avec l'espace central du péristyle, et non pas avec la galerie périphérique. Ce cheminement correspond peut-être à l'existence d'un véritable raccourci permettant de rejoindre directement la branche ouest du péristyle et donc la maison. Cet accès est aussi nettement dissocié du bâtiment

commercial, puisqu'il débouche directement sur la chaussée et non dans le portique qui borde les boutiques. Ainsi, il n'y a pas de risque de confusion avec l'une de ces dernières. Nous assistons ici à une très nette séparation des fonctions au sein de cette demeure. Le propriétaire a privilégié le commerce en mettant à sa disposition une très grande façade sur rue. Il s'est toutefois ménagé un raccourci lui permettant de se rendre dans la partie est du quartier sans pour cela avoir à faire le tour de l'îlot. Une fonction similaire peut être attribuée au passage des Grands Entrepôts vis-à-vis de la parcelle qui occupe l'espace situé à l'ouest des Grands Entrepôts dont la nature demeure encore indéterminée.

Les années 40 constituent une période importante dans le développement du quartier puisqu'à cette époque débute la mise en place du réseau d'égouts. Seules trois rues sont alors dotées d'un collecteur, la voie est-ouest, la rue du Commerce et la voie nord-sud située à l'est de la maison au Vivier¹¹. Le collecteur de la rue du Commerce nous ouvre quelques perspectives sur les relations qui existent entre les domaines public et privé de l'époque.

Ainsi, les besoins en évacuation des eaux des parcelles ont été pris en compte très précisément lors de la mise en place de l'égout¹². Le positionnement des débouchés, aménagés au moment de la construction, a été pensé exclusivement en fonction des bâtiments qui bordent la voie du côté ouest : un débouché en face de l'entrée des Grands Entrepôts, un au niveau de ce que nous

3- Elle est connue dans le dernier état sous la forme d'une rue dallée qui limite l'Ensemble Monumental sur son côté ouest.

4- A. Desbat, O. Leblanc, J.-L. Prisset, H. Savay-Guerraz, D. Tavernier, *La maison des Dieux Océan*, 55e suppl. à Gallia, 1994, 276 p.

5- Les renvois correspondent aux fiches des maisons de Saint-Romain-en-Gal présentées dans le tome II des actes de ce colloque.

6- De plus ces deux axes de circulation n'ont pas des largeurs équivalentes : environ 9 m pour la rue est-ouest contre une moyenne de 5 m pour l'autre.

7- Leurs emplacements exacts, ainsi que leurs largeurs, restent toutefois à préciser.

8- Prisset et alii, *op. cit.*, p. 124-125, fig. 106 et 107. Sur la figure 106, le chemin est figuré au nord, mais il pourrait aussi bien avoir été prévu dans la partie centrale, voire au sud. La distorsion qui s'observe entre un découpage régulier de la jugère, calé sur la rue du Commerce, et la position des murs limites tend à prouver qu'un laps de temps assez long s'est écoulé entre la mise en place du parcellaire initial et la construction de la maison. Il n'est pas exclu que ce parcellaire soit contemporain de l'axe de cadastration.

9- Desbat et alii, *op. cit.*, fig. 85, p. 118.

10- Dans la maison aux Pierres Dorées, selon la profondeur attribuée aux boutiques (fiche 2), le secteur commercial occupe entre 160 et 230 m².

appelons les boutiques des Grands Entrepôts, cinq en face de la parcelle de la maison au Grand Péristyle avec la répartition suivante : trois pour le Bâtiment Commercial, un pour la maison au Grand Péristyle, un devant le passage du Bâtiment Commercial.

Les années 40 sont également l'époque d'installation d'un réseau étendu d'adduction d'eau. Deux canalisations, l'une en bois, l'autre en plomb, sont installées dans le portique sur rue de la maison aux Pierres Dorées tandis qu'une conduite en plomb se retrouve dans le portique du Bâtiment Commercial, mitoyen de la maison au Grand Péristyle. Ces deux tuyaux en plomb nous offrent deux exemples différents de liens entre une demeure et l'extérieur. Avec la maison aux Pierres Dorées, le lien est direct : le tuyau est installé dans l'axe du renforcement et pénètre par la "grande porte". En revanche, l'accès à la maison au Grand Péristyle s'effectue par l'intermédiaire d'une boutique du Bâtiment Commercial, et non par le passage du Bâtiment Commercial qui constitue pourtant une entrée directe, bien que secondaire, dans l'espace de la maison¹³.

Les maisons se développent dans un environnement devenu plus organisé (eau courante, collecteurs d'eaux usées) avec lequel elles nouent des liens étroits (entrées multiples, raccordements aux réseaux). Ainsi, le faubourg augustéen s'est transformé en un véritable quartier urbain au sein duquel des notables établissent leur *domus*. Témoin de ce développement, la maison au Vivier présente une superficie estimée à 2400 m² et possède une forte axialité (fiche 15A). Ces caractéristiques en font la plus grande et sans doute la plus riche demeure connue à cette époque dans le quartier. Des commerçants aussi s'installent, offrant à la population deux vitrines de leur richesse, leur maison et leurs produits, grâce à l'organisation fonctionnelle de leurs habitations.

LE POIDS DE L'ENSEMBLE MONUMENTAL

L'évolution déjà profonde du quartier n'est pourtant pas achevée. Dans les années 50-60, nous assistons à une réfection du Bâtiment Commercial ainsi qu'à la disparition du passage attenant au sud, remplacé par un petit *ambitus* lié à la création des Petits Entrepôts. La maison aux Pierres Dorées est ensuite rasée et une nouvelle *domus*, la maison au Vestibule à Colonne (fiche 6A), est installée sur les remblais de démolition ainsi qu'à l'emplacement de la maison au Grand Péristyle, débordant même sur les parcelles voisines à l'ouest. Dans la mesure où cette maison conserve intacte la structure de base de la maison au Grand Péristyle ainsi que son niveau de circulation pour la partie nord¹⁴, nous sommes en présence d'un agrandissement et d'un embellissement de cette demeure rendus possibles par l'achat d'une parcelle supplémentaire.

Avec 3470 m², la maison au Vestibule à Colonne supplantait la maison au Vivier en taille,

peut-être en richesse, mais pas en harmonie générale, malgré le soin pris pour organiser au mieux les corps de bâtiment afin de camoufler la distorsion générale de la nouvelle parcelle (fig. 5). En dehors de ces considérations, le rapprochement de ces deux maisons n'est pas sans objet. En effet, elles se caractérisent par un plan linéaire où alternent corps de bâtiment et espaces découverts, et toutes deux possèdent un deuxième jardin situé en contrebas du niveau de circulation général. Il s'agit de maisons en terrasse. Cette particularité, à priori surprenante sur un site au relief aussi plat dans son dernier état, s'explique par des remblaiements artificiels et fait partie intégrante de la scénographie interne. Il existe toutefois une différence importante entre les deux demeures, la construction de la maison au Vivier a été effectuée d'un seul jet ce qui n'est pas le cas de la maison au Vestibule à Colonne dont l'organisation spatiale tend plutôt à reproduire un schéma déjà existant qu'à le créer.

Deux nouvelles *domus* apparaissent dans la partie nord du site, la maison aux Colonne (fiche 12A) et la maison au Portique Peint (fiche 11). La première est pourvue de boutiques regroupées au sein d'une aile cohérente, accolée à la maison et construite en même temps qu'elle, mais néanmoins dissociée de son entrée qui se trouve située sur le côté nord. Ce phénomène se vérifie aussi pour la seconde, au moins pour le côté ouest. La forme de la parcelle et sa position dans le quartier ont amené le propriétaire à privilégier la fonction commerciale au détriment du secteur d'habitation. Les organisations générales de ces deux demeures ne sont pas sans rappeler celle de la maison au Grand Péristyle et semblent confirmer une tendance à la séparation des fonctions, d'un côté les activités commerciales, de l'autre la *domus*.

La disparition quasi complète des boutiques en façade de la maison au Vestibule à Colonne pourrait procéder de la même cause, modifiant ainsi le rapport qu'entretient la maison avec le quartier. Ainsi, tout en conservant ses liaisons premières avec la voie ouest et la rue du Commerce, cette nouvelle construction est essentiellement dotée d'une aile d'habitation luxueuse pourvue d'une entrée monumentale qui ouvre sur la rue est-ouest et qui constitue dès lors l'accès principal à la mai-

11- Pour cette dernière, la présence du collecteur nous est suggérée par l'orientation de l'égoût domestique intérieur (fiche 15A).

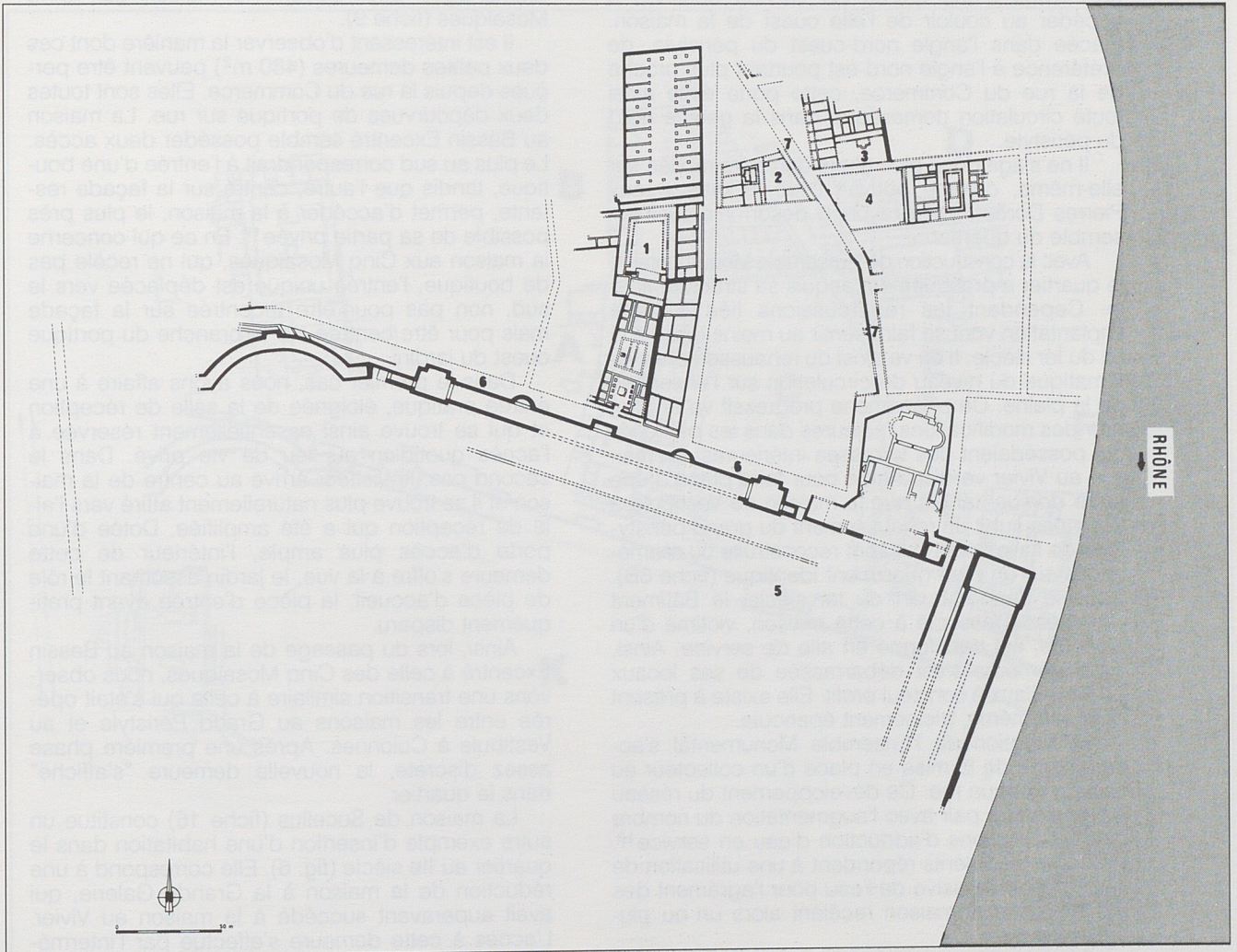
12- Prisset et alii, *op. cit.*, p. 19-24.

13- Il n'est toutefois pas exclu qu'une autre canalisation puisse pénétrer dans la maison du côté de son entrée principale, c'est-à-dire à l'ouest.

14- Le grand péristyle est seulement rendu plus symétrique.

5. Le site de Saint-Romain-en-Gal vers 70 :

- 1. Maison au Vestibule à Colonne
- 2. Maison au Portique Peint
- 3. Maison aux Colonne
- 4. Maison au Vivier
- 5. Ensemble Monumental
- 6. Rue du Portique
- 7. Rue des Thermes.



son. Cette percée spectaculaire réalisée en direction du sud par l'ex-maison au Grand Péristyle est à mettre en relation avec l'apparition de l'Ensemble Monumental.

Sur la façade sud, la suppression des boutiques s'accompagne d'une réduction du renforcement qui signale l'entrée sous le nouveau portique de rue. Au niveau de la chaussée, nous observons toujours une interruption du stylobate. Ainsi, sur les principes, le marquage de l'entrée principale, toujours centrée sur la façade, change peu. Le risque de confusion visuel avec l'accès d'une boutique ayant disparu, la diminution du renforcement permet la réalisation d'un vestibule monumental dont la présence, lorsque les portes sont ouvertes, est plus immédiatement perceptible depuis le portique.

Si nous pouvons supposer le maintien, comme entrée secondaire, de l'accès situé sur la rue à l'ouest, l'emplacement de la porte débouchant sur le passage des Grands Entrepôts nous indique qu'il s'agit d'une entrée de service destinée à accéder au couloir de l'aile ouest de la maison. Placée dans l'angle nord-ouest du péristyle, de préférence à l'angle nord-est pourtant plus proche de la rue du Commerce, cette porte évite ainsi toute circulation domestique dans la galerie nord du péristyle.

Il ne s'agit donc plus d'une demeure repliée sur elle-même, comme pouvait l'être la maison aux Pierres Dorées ; elle rayonne désormais sur l'ensemble du quartier.

Avec la construction de l'Ensemble Monumental¹⁵, le quartier a pratiquement acquis sa structure finale. Cependant les répercussions liées à cette implantation vont se faire sentir au moins jusqu'à la fin du I^{er} siècle. Il en va ainsi du rehaussement systématique du niveau de circulation sur l'ensemble de la plaine. Ce phénomène progressif va engendrer des modifications majeures dans les parcelles qui possédaient des terrasses intérieures. La maison au Vivier va disparaître pour faire place à une autre *domus* tandis que la maison au Vestibule à Colonnes subit un rehaussement du grand péristyle et de l'aile ouest qui sont reconstruits ou réaménagés sur un plan quasiment identique (fiche 6B). Dans le dernier quart du I^{er} siècle, le Bâtiment Commercial associé à cette maison, victime d'un incendie, est transformé en aile de service. Ainsi, cette demeure s'est débarrassée de ses locaux commerciaux à son seul profit. Elle existe à présent pour elle-même, pleinement épanouie.

La création de l'Ensemble Monumental s'accompagne de la mise en place d'un collecteur au sein de chaque rue. Ce développement du réseau d'égout va de pair avec l'augmentation du nombre des canalisations d'adduction d'eau en service¹⁶. Ces aménagements répondent à une utilisation de plus en plus massive de l'eau pour l'agrément des jardins, chaque maison recelant alors un ou plusieurs bassins.

LES CONTRAINTES DU CADRE URBAIN EXISTANT

Au cours du II^e siècle, la trame générale du quartier étant fixée, les maisons évoluent dans le découpage parcellaire établi. Le bâti existant est plus ou moins fortement affecté par des reconstructions ou des réaménagements partiels, ainsi que par des amputations qui permettent l'apparition de nouveaux édifices. La maison au Vestibule à Colonnes perd ainsi son aile de service qui devient une habitation, la maison au Bassin Excentré (fiche 8). Bien que le découpage interne de cette nouvelle demeure soit fortement influencé par la structure de l'ancien bâtiment commercial, il s'agit d'une *domus* indépendante. Celle-ci conserve toutefois une servitude vis-à-vis de la maison au Vestibule à Colonnes dans la mesure où l'égout de vidange du bassin du grand péristyle continue de la traverser. Cette servitude disparaît à la fin du II^e siècle lorsque la maison au Bassin Excentré est réaménagée pour devenir la maison aux Cinq Mosaïques (fiche 9).

Il est intéressant d'observer la manière dont ces deux petites demeures (480 m²) peuvent être perçues depuis la rue du Commerce. Elles sont toutes deux dépourvues de portique sur rue. La maison au Bassin Excentré semble posséder deux accès. Le plus au sud correspondrait à l'entrée d'une boutique, tandis que l'autre, centré sur la façade restante, permet d'accéder à la maison, le plus près possible de sa partie privée¹⁷. En ce qui concerne la maison aux Cinq Mosaïques, qui ne recèle pas de boutique, l'entrée unique est déplacée vers le sud, non pas pour être recentrée sur la façade mais pour être centrée sur la branche du portique ouest du jardin.

Dans le premier cas, nous avons affaire à une entrée pratique, éloignée de la salle de réception et qui se trouve ainsi essentiellement réservée à l'accès quotidien au lieu de vie privé. Dans le second cas, le visiteur arrive au centre de la maison et il se trouve plus naturellement attiré vers l'aile de réception qui a été amplifiée. Dotée d'une porte d'accès plus ample, l'intérieur de cette demeure s'offre à la vue, le jardin assumant le rôle de pièce d'accueil, la pièce d'entrée ayant pratiquement disparu.

Ainsi, lors du passage de la maison au Bassin Excentré à celle des Cinq Mosaïques, nous observons une transition similaire à celle qui s'était opérée entre les maisons au Grand Péristyle et au Vestibule à Colonnes. Après une première phase assez discrète, la nouvelle demeure "s'affiche" dans le quartier.

La maison de Sucellus (fiche 16) constitue un autre exemple d'insertion d'une habitation dans le quartier au II^e siècle (fig. 6). Elle correspond à une réduction de la maison à la Grande Galerie, qui avait auparavant succédé à la maison au Vivier. L'accès à cette demeure s'effectue par l'intermé-

dière de deux couloirs, étroits et longs. Celui du nord conduit directement au jardin dans le secteur de réception, tandis que celui du sud mène plutôt au secteur de service, voire à l'aile d'habitation. Les deux corridors débouchent directement sur la rue des Thermes sans aménagements particuliers de façade. L'accès nord se trouve toutefois en face du raccordement du trottoir au portique sur rue de l'îlot central. Ainsi, l'entrée principale de la maison se signale d'elle-même dans la mesure où le passant, une fois parvenu au bout du portique, est obligé de se tourner vers la chaussée afin de pouvoir emprunter le trottoir maçonné qui débute à cet endroit.

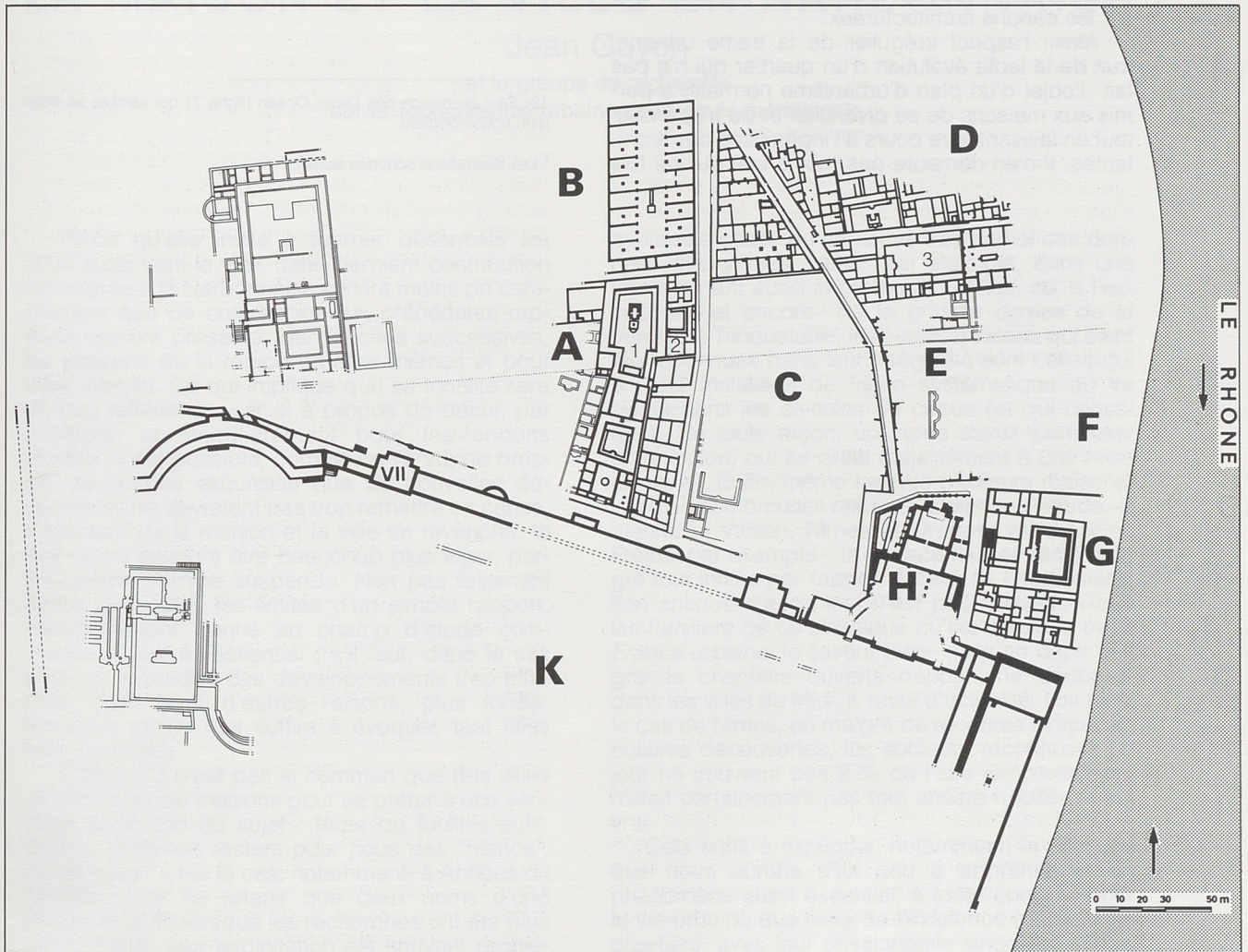
15- Savay-Guerraz H., Prisset J.-L., Le portique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) et son contexte. Etat des recherches, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 105-124.

16- Prisset et alii, *op. cit.*, p.57-60.

17- Prisset et alii, *op. cit.*, p. 62-65.

6. Le site de Saint-Romain-en-Gal vers 200 :

1. Maison des Dieux Océan
2. Maison aux Cinq Mosaïques
3. Maison de Sucellus.



Depuis ses origines, l'aspect du quartier a subi des changements importants. A la fin du II^e siècle, l'habitat occupe la plus grande partie du secteur dégagé. En dépit de certaines amputations, les habitations restent vastes, pour ne pas dire monumentales, à l'image de l'Ensemble qui isole le quartier. Si les maisons qui bordent la rue du Portique conservent leurs portiques sur rue¹⁸, cet aménagement n'apparaît pas en façade des nouvelles maisons. Cette absence traduit non seulement la disparition des boutiques, mais surtout le fait que le commerce ne fait plus partie de la vitrine de la maison. La dissociation de l'habitat et du commerce est réalisée. Les activités commerciales semblent rejetés vers le nord où elles sont regroupées.

A l'issue de cette évocation de la *domus* au sein du quartier de Saint-Romain-en-Gal, il s'avère que l'apparence de la maison urbaine est conditionnée tout autant par son lieu d'implantation, quartier et parcelle, que par les choix de son constructeur, l'époque d'édification n'influant que sur les canons architecturaux.

Ainsi, l'aspect irrégulier de la trame urbaine, fruit de la lente évolution d'un quartier qui n'a pas fait l'objet d'un plan d'urbanisme normatif, a permis aux maisons de se diversifier et de s'épanouir, tout en laissant libre cours à l'ingéniosité des architectes. Il n'en demeure pas moins vrai qu'une fois

prise la mesure des contraintes qui ont présidé à sa conception, chaque demeure s'avère être la transcription architecturale d'un lieu social et d'une époque. La conjonction de l'ensemble de ces facteurs rend unique chacune de ces maisons. Cette unicité est toutefois un privilège de la classe aisée de la société qui, seule, possède les moyens de modeler à sa guise son paysage domestique.

Dans certains cas, le façonnage de l'espace intérieur atteint une telle ampleur que les limites de la maison ont du mal à être cernées. Les espaces commerciaux, de réception, d'agrément (jardins, thermes), de circulation se révèlent tellement développés, par rapport à l'espace d'habitat proprement dit, que l'homogénéité de l'ensemble n'apparaît plus clairement, la *domus* tendant elle-même à reproduire la diversité d'une ville.

18- Sauf la maison des Dieux Océan (fiche 7) qui semble se doter d'un trottoir-podium.

* Les illustrations sont des auteurs.